



FRANCE

Vaccination en milieu scolaire : les académies en ordre de marche

Le plus souvent, les élèves non vaccinés devraient être dirigés vers des barnums éphémères ou des centres extérieurs

La vaccination des collégiens et des lycéens connaîtra-t-elle un coup d'accélérateur avec leur retour en classe, ce jeudi 2 septembre, et l'offre vaccinale qui doit leur être faite dans le cadre – et sur le temps – de l'école ?

L'éducation nationale en a fait un élément-clé de son protocole sanitaire. Une condition du maintien des écoles ouvertes, martèle le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, d'un média à l'autre, lui qui s'est engagé, dans les colonnes du *Journal du dimanche* (JDD), le 22 août, à ce que les élèves et les personnels aient accès au vaccin « dans tous les collèges et lycées de France ».

Alors que cette rentrée des classes, la deuxième affectée par le Covid-19, va voir revenir plus de 60 % d'adolescents primo-vaccinés, contre 40 % qui ne le sont pas, selon les dernières données de Santé publique France, les académies se disent « à pied d'œuvre ». Elles ne sont pas seules à programmer ces campagnes de vaccination : des « comités de pilotage », associant les autorités académiques et départementales mais aussi les préfets et les agences régionales de santé, officient depuis plusieurs semaines pour définir le mode opératoire « au cas par cas », assure-t-on Rue de Grenelle. « Comme sur tous les sujets depuis le début de la crise sanitaire, c'est le local qui prime et qui dicte la stratégie », y défend-on.

« Quelques jours pour se roder »

Il y a des académies, comme Versailles, Nice, Bordeaux, Lyon ou encore Amiens, qui disent être en mesure d'encadrer, dès jeudi ou vendredi, leurs premières opérations de vaccination – souvent (mais pas exclusivement) à l'atten-

tion des lycéens de plus de 16 ans, qui pourront se passer d'autorisation parentale. D'autres, comme Paris, Nantes ou Marseille, qui se donnent « quelques jours » pour « se roder ». Dans la capitale, le coup d'envoi de la campagne sera donné mardi 7 septembre au lycée Jacques-Decour, dans le 9^e arrondissement. D'autres encore, nom-

breuses, qui gardent pour elles leur calendrier, en rappelant que le ministère de l'éducation leur a laissé jusqu'à la Toussaint pour « s'organiser ».

Il y a encore deux mois, M. Blanquer ne cachait pas souhaiter privilégier la vaccination des adolescents en dehors des établissements. « Notre système scolaire n'est pas pleinement organisé pour vacciner tous les élèves, expliquait-il début juillet sur les plateaux télévisés. Le plus normal est qu'on puisse vacciner les enfants dans des centres dédiés. » A la même époque, il confiait aussi craindre une « désorganisation du système ».

Syndicats d'enseignants et de chefs d'établissement, même dispersés au fil de l'été, ont relayé cette crainte : s'ils soutiennent la vaccination en milieu scolaire, ils n'imaginent pas voir les collèges et lycées se transformer durablement en vaccinodromes. « On entend parler, ici ou là, d'établissements qui pourraient attirer à eux des élèves d'établissements voisins à l'occasion de grandes journées de vaccination, rapporte Sophie Vénétitay, du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire. Cela nous semble en contradiction avec le principe du non-brassage [des élèves]. »

Le schéma général des campagnes à venir a été gravé dans le

marbre du protocole sanitaire. Le ministère semble vouloir privilégier, autant que faire se peut, le déplacement des élèves volontaires vers un centre extérieur, mais elle proposera aussi l'installation de « barnums éphémères » à proximité ou dans des établissements – notamment quand ils sont isolés, en milieu rural ou en montagne – ou l'intervention d'une équipe de vaccination « sur site ».

De ces trois options, les académies ont tiré leur fil conducteur. A Paris, 142 lieux de vaccination – dont 117 centres éphémères – ont été identifiés pour recevoir les élèves, a expliqué le recteur de l'académie-capitale, Christophe Kerrero, lors de sa conférence de presse de rentrée, lundi 30 août. A

cette date, 57 % des jeunes Parisiens étaient primo-vaccinés, selon le rectorat. « Nous avons 80 000 élèves à atteindre », a chiffré le recteur. Particularité parisienne : beaucoup de centres doivent être installés au sein même des établissements.

« Zonage »

L'académie de Versailles a, elle aussi, préparé le terrain : ses 800 collèges et lycées ont été jumelés avec 84 centres de vaccination, soit préexistants soit ouverts pour l'occasion. « En parallèle, on a identifié une vingtaine de communes où la primovaccination des 12-17 ans a pris du retard, explique la rectrice Charline Avenel. De Mantes-la-Jolie [Yvelines] à Epinay-sur-Orge [Essonne], de Bagneux [Hauts-de-Seine] à Argenteuil [Val-d'Oise], on rejoint là la

carte des fragilités sociales, économiques et scolaires. Il est urgent, en





matière de vaccination aussi, d'y mettre les moyens.»

A Amiens, on explique avoir également élaboré une sorte de « *zonage* » : pour chacun des 250 collèges et lycées de l'académie, les autorités ont identifié le centre de vaccination le plus proche. « *A une distance supérieure à 10 km, une équipe mobile de vaccination se déplacera [vers l'établissement]. A moins de 10 km, ce sera aux élèves de faire le déplacement* », explique le recteur Raphaël Muller. Voilà pour le « *schéma général* », susceptible de connaître des « *ajustements* », dit-il. Le calendrier est lui aussi déjà fixé : une première dose de vaccin sera proposée aux élèves volontaires entre le 2 et le 24 septembre ; la seconde, entre le 30 septembre et les congés d'automne.

« *Dans la Somme, dans l'Aisne, la couverture vaccinale a déjà dépassé la moyenne nationale [pour les primovaccinés], mais pas dans l'Oise, notre point de vigilance*, poursuit le recteur. *Plus qu'une poche de résistance, j'y vois un besoin d'information, de pédagogie ; un effet de la fracture numérique, aussi.* » L'académie de Nantes va, elle, privilégier le déplacement des

élèves. Et réserver l'offre de vaccination aux non-vaccinés – ceux ayant déjà reçu une première dose ne seront pas concernés.

Cette offre rencontra-t-elle une « *demande* » ? La question est posée notamment par les chefs d'établissement. « *Attention à bien calibrer la campagne de vaccination* », prévient Bruno Bobkiewicz, du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire chez les proviseurs. Dans leurs rangs, on n'a pas oublié le « *fiasco des autotests* », livrés tardivement dans les lycées avant l'été, et pas – ou peu – distribués. Et si la vaccination des plus de 12 ans, proposée depuis le 15 juin, a rencontré un fort écho au sein des foyers, rien ne dit que les parents « *délègueront* » nécessairement cette

responsabilité aux établissements, avance ce proviseur. ■

MATTEA BATTAGLIA

SYNDICATS ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENT N'IMAGINENT PAS VOIR COLLÈGES ET LYCÉES SE TRANSFORMER EN VACCINODROMES

